

suivi trois mois de formation CAP en gestion, occupera un ou plusieurs postes au ministère de la Fonction publique de l'Australie. L'agent de cette dernière, pour sa part, commencera, en arrivant au Canada, par suivre les cours CAP puis assumera un poste à la Commission de la Fonction publique ou à la Section du personnel du Conseil du Trésor.

En annonçant ce projet, le président de la Commission de la Fonction publique du Canada, M. J.J. Carson a souligné les avantages qu'il représentait pour les deux pays. Il déclara qu'il y a, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, une pénurie certaine de personnel hautement qualifié possédant les connaissances et l'expérience voulues pour occuper des postes de haute direction. Les cours et affectations de perfectionnement que nous avons lancés il y a quatre ans doivent servir à détecter les cadres intermédiaires qui semblent aujourd'hui très prometteurs et à développer leurs compétences en gestion afin de constituer une réserve de cadres de direction."

Monsieur Carson indiqua que les échanges avec l'Australie élargiraient l'ensemble du programme "en permettant aux intéressés d'avoir de nouvelles perspectives sur deux pays ayant des systèmes fédéraux similaires et des problèmes de développement économique communs".

Les cours et affectations de perfectionnement entrent dans une action générale de la Fonction publique canadienne appelée "Échanges Canada". Le programme CAP concerne également les hommes et les femmes ayant déjà atteint le niveau de la direction à la Fonction publique fédérale et aux autres niveaux du gouvernement, dans les universités, les organisations internationales et le secteur privé.

Monsieur Carson a étudié cette question d'échanges avec le président australien du ministère de la Fonction publique lors d'un voyage récent où ils ont discuté de problèmes communs. A Canberra, il a donné une conférence à l'Institut royal d'administration publique.

SUBVENTIONS POUR LA RECHERCHE DANS LE NORD

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé récemment que des subventions totalisant \$430,000 seront accordées pour la recherche et la formation scientifiques dans le Nord en 1972-1973.

Ce programme de subventions sera administré par le groupe de recherche scientifique sur le Nord dans le cadre du programme ministériel du développement du Nord canadien.

Les subventions pour l'année financière 1972-1973 représentent une augmentation de \$50,000, comparativement à 1971-1972 et comprennent un montant

de \$300,000 affecté à la formation et au perfectionnement de chercheurs intéressés par le Nord.

RÉPARTITION DES BOURSES

Les bourses d'études pour le Nord sont accordées aux comités et instituts de recherche septentrionale de 12 universités canadiennes, de même qu'à l'*Arctic Institute of North America*, qui contribue de diverses façons à la recherche scientifique dans le Grand Nord. Le programme comprend aussi une subvention de \$30,000 qui permettra à l'*Arctic Institute of North America* de publier une bibliographie sur l'Arctique, ouvrage de référence exceptionnel destiné aux scientifiques qui s'intéressent au Grand Nord.

Des fonds additionnels totalisant \$100,000 ont aussi été prévus pour des subventions spéciales aux universités et instituts de recherches chargés d'étudier les problèmes présentant un intérêt particulier pour le ministère.

COMITÉ CONSULTATIF DU PACIFIQUE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Comité canadien du Conseil économique du Bassin du Pacifique est désigné pour remplir les fonctions du Comité consultatif économique du Pacifique, telles qu'elles sont énoncées dans la section du document *Politique étrangère au service des Canadiens*, qui traite du Pacifique.

Dans son étude de la politique étrangère du Canada au cours des années soixante-dix, le Gouvernement signalait qu'il serait souhaitable de mettre sur pied un comité chargé de le conseiller sur les tendances et les perspectives du commerce et des investissements dans la région du Bassin du Pacifique. Le Comité canadien du Conseil de coopération économique, organisme privé dont les membres appartiennent au monde des affaires, de la finance et des banques, a été choisi en raison de l'intérêt qu'il porte déjà à tous les aspects des relations économiques canadiennes dans la région du Pacifique. Le nouvel organisme consultatif tiendra compte des opinions d'un large éventail de groupes canadiens qu'intéresse la région du Pacifique, y compris le monde universitaire et les autorités provinciales.

L'importance de la région du Pacifique pour les intérêts nationaux du Canada s'est radicalement accrue au cours des deux dernières décennies, et les perspectives d'accroissement du commerce et des investissements se sont améliorées de façon remarquable. Le Gouvernement du Canada, ainsi que le monde des affaires et la communauté financière se rendent compte que la région du Pacifique offre des possibilités réelles d'échanges commerciaux, d'expansion économique et de coopération mutuelle.

Le Comité canadien du Conseil économique du Bassin du Pacifique a amplement prouvé qu'il est un organisme dynamique qui contribue à consolider les